

Voter les budgets locaux en 2022, vers de nouvelles pratiques ?

16 septembre 2022

• **COMITÉ SCIENTIFIQUE** •

Vincent Dussart,
Professeur, Université Toulouse Capitole – IMH

• **INFORMATIONS PRATIQUES** •

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
<https://ifrdroit.ut-capitole.fr/>

RENSEIGNEMENTS : lila@ut-capitole.fr

LIEU DE LA MANIFESTATION
Université Toulouse 1 - Capitole,
Amphithéâtre MS 001
Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment S
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.



Voter les budgets locaux en 2022, vers de nouvelles pratiques ?

16 septembre 2022

Dans le cadre des travaux du séminaire itinérant de la Société française de finances publiques 2022 dont la problématique porte sur les finances locales, la séance de Toulouse portera sur la question du processus qui conduit de la préparation au vote des budgets. Cette question au cœur de la démocratie locale et de la décentralisation a fait l'objet de certaines évolutions malgré une grande permanence des pratiques issues du droit budgétaire local. Cette séance permettra de rassembler des universitaires et des élus locaux autour d'un thème parfois délaissé par la doctrine financière. Le croisement des points de vue sera ici très riche d'enseignements.

13h30 OUVERTURE

M. Poumarède, Doyen de la Faculté de droit

F. Garnier, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Président de l'IFR - Mutation des normes juridiques

E. Douat, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la Société française de finances publiques

M. Carpentier, J.G. Sorbara, Professeurs à l'Université Toulouse-Capitole, Directeurs de l'Institut Maurice Hauriou



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE

INTRODUCTION

14h00 TRADITION ET MODERNITÉ ET DU DROIT BUDGÉTAIRE LOCAL

Vincent Dussart, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Adjoint au maire de Castelnaud d'Estrétefonds, Vice-président de la Commission Finances de la communauté de communes du Frontonnais

PRÉSIDENCE :

Gilbert Orsoni, Professeur émérite à l'Université Aix-Marseille

14h20 LA DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE ET LE BUDGET PARTICIPATIF : UNE DÉCISION CLASSIQUE ?

Florence Lérique, Professeure à l'Université Bordeaux -Montaigne

14h40 LE BUDGET ET COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

Wanda Mastor, Professeure à l'Université Toulouse Capitole

15h00 LES MODALITÉS ET CONDITIONS DE VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

David Ytier, Docteur en droit public, Vice-président de la Métropole Aix Marseille Provence, Adjoint au maire Salon de Provence

15h20 LE VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Clothilde Blanchon, Maître de conférences à l'Université Aix-Marseille

PAUSE

PRÉSIDENCE :

Alain Pariente, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, responsable du séminaire de la SFFP 2022

16h00 L'INFORMATION DES CONSEILLERS ET LE VOTE DU BUDGET DE LA VILLE DE TOULOUSE

Sacha Briand, Adjoint au maire Toulouse, Vice-président, Toulouse Métropole, Conseiller régional d'Occitanie, Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale

16h20 L'EXÉCUTIF LOCAL ET LE VOTE DU BUDGET. L'EXEMPLE DES DÉPARTEMENTS

Aandré Viola, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole. Conseiller et Président honoraire du département de l'Aude, Président de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère

16h40 VOTER LE BUDGET DES RÉGIONS : POINTS DE VUE DE CONSEILLERS RÉGIONAUX

Sébastien Denaja, Maître de conférence à UT1 et Conseiller régional d'Occitanie

17h00 LES DROITS DE L'OPPOSITION ET LE VOTE DU BUDGET

Léo Garcia, ATER à l'Université Toulouse Capitole, Conseiller municipal de Saint Girons, Vice-président de la Commission finances de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées.

SYNTHÈSE

Jean-Luc Albert, Professeur à l'Université Aix-Marseille